

COMMUNIQUE DE PRESSE

La France reste attractive en 2008 : la contribution à l'emploi des investissements étrangers s'est maintenue à un niveau élevé

Paris, le 13 mars 2009 – Mme Christine Lagarde, Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi annonce ce matin le bilan 2008 de la contribution à l'emploi des investissements étrangers en France. Elle est accompagnée de David Appia, Ambassadeur délégué aux investissements internationaux, Président de l'Agence française pour les investissements internationaux.

Dans un contexte marqué par l'aggravation de la crise économique mondiale, l'AFII et les agences régionales de développement enregistrent une augmentation du nombre de projets d'investissements décidés, en France, par des entreprises étrangères: 641 projets en 2008, contre 624 en 2007. Il s'agit du troisième meilleur résultat depuis quinze ans. Ces projets permettront de maintenir ou de créer 31 932 emplois (34 517 en 2007). Le nombre moyen d'emplois créés ou maintenus par projet est de 50 en 2008, en légère baisse par rapport à 2007 (55 emplois).

Origine géographique. Les entreprises européennes sont toujours à l'origine de la majorité des investissements étrangers accueillis en France : leurs projets génèrent 66,4% des emplois créés ou maintenus en 2008. Les entreprises nord-américaines ont regagné en partie le terrain perdu en 2007, assurant 21,4% des emplois liés, contre 18,8% en 2007. Les entreprises asiatiques comptent pour 10,9% des emplois en 2008, contre 13,5% en 2007.

Les Etats-Unis conservent en 2008 leur position de premier investisseur étranger en France au regard du nombre d'emplois : 6 111 emplois créés ou maintenus. L'Allemagne se classe en deuxième position, avec 4 725 emplois. L'Italie, en forte progression, se situe maintenant à la troisième place avec 3 600 emplois.

Répartition sectorielle des investissements. Les créations d'emplois d'origine étrangère dans l'industrie passent de 20 894 en 2007 à 21 892 en 2008 (+4,8%), évolution liée à la hausse des créations d'emplois dans les secteurs « textile, habillement » et « matériels aéronautiques, navals et ferroviaires ». Le nombre d'emplois créés ou maintenus grâce aux activités de services est passé de 13 623, en 2007, à 10 040 en 2008. Ce repli est notamment imputable aux secteurs des transports et des services aux entreprises.

Type d'opérations. L'année 2008 se caractérise par la progression des extensions de sites (39% des emplois, contre 30,9% en 2007), signe de confiance des investisseurs étrangers déjà installés. Les extensions concernent l'industrie (Janssen-Cilag du groupe Johnson & Johnson, Bombardier, Jet Aviation, par exemple) comme le secteur tertiaire (KPMG, Deloitte Conseil, PriceWaterhouseCoopers, Telindus, Manpower par exemple). La contribution des opérations de création de sites reste stable par rapport à 2007, représentant 36% des créations d'emplois en 2008. Enfin, l'apport des reprises reste important (23,3% des emplois), après la forte progression enregistrée en 2007 (passage de 20% en 2006 à 28%).

Destinations. Les nouveaux projets d'investissement étranger se portent sur l'ensemble des territoires français. Quatre régions françaises accueillent plus de 50% des emplois d'origine étrangère en 2008 : Ile de France (26%), Rhône Alpes (11,2%), Nord-Pas-de-Calais (9,9%) et Midi-Pyrénées (7,6%).

« Ces résultats, dans un contexte de crise économique, confirment l'attractivité de la France. Notre pays est en seconde position mondiale, ex-aequo avec le Royaume-Uni, derrière les Etats-Unis, en 2008, selon les estimations de la CNUCED relatives à l'accueil des investissements directs étrangers. L'augmentation du nombre de projets d'investissements étrangers créateurs d'emplois recensés en 2008 doit beaucoup aux réformes engagées depuis deux ans en France. La loi de modernisation de l'économie de l'été 2008 comporte un volet spécifique de mesures destinées à attirer les talents, les idées et les capitaux.*

Au moment où la concurrence se fait plus vive entre territoires européens pour attirer investissements et emplois, la France tire parti de ses atouts traditionnels, au nombre desquels la qualité de ses infrastructures et de sa main d'œuvre, le dynamisme de son marché au cœur de l'Europe, une politique active de soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises, dans un contexte de réformes économiques soutenues », relève David Appia, Président de l'Agence Française pour les Investissements Internationaux.

L'agence française pour les investissements internationaux (AFII) est l'agence nationale chargée de la promotion, de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux. L'AFII facilite la réalisation de votre projet en France. Elle est l'organisme économique de référence sur l'attractivité et l'image de la France. L'agence s'appuie sur un réseau international, national et territorial. L'AFII travaille en partenariat étroit avec les agences régionales de développement économique pour apporter un service personnalisé aux investisseurs. Pour plus d'informations, consultez www.afii.fr

Contact Médias :

Cynthia Odsi – cynthia.odsi@afii.fr; Tel : 01 40 74 74 15 ou 01 40 74 73 88

* Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement